

Rapport d'activité

2021

► Le mot du Président

Nous avons fait le choix d'utiliser des termes inclusifs dans ce rapport. Cependant, afin de fluidifier la lecture, certains termes trop lourds à retranscrire seront utilisés tels quels, comme des termes désignant à la fois des personnes physiques et morales.

L'AGEDEN, VOTRE PARTENAIRE ÉNERGIE-CLIMAT AU SERVICE DES TERRITOIRES



Gérald Giraud
Président de l'AGEDEN

Les crises successives que nous traversons ne cessent de nous rappeler l'urgence de changer de modèle économique et énergétique. Les rapports successifs du GIEC ne laissent plus place aux doutes sur les conséquences dramatiques du changement climatique. Mais au-delà des discours et engagements lors des sommets planétaires, les choses ne changent pas fondamentalement. L'accent est souvent mis sur l'efficacité énergétique qui sans sobriété n'a pas de sens !

Ainsi, ignorant les limites physiques des ressources de la planète et les dégradations irréversibles des milieux naturels, le consumérisme effréné est largement responsable de la situation environnementale et climatique. Le prix de l'énergie flambe. On savait déjà qu'on devait se préparer urgemment à l'après-

pétrole. Le gaz naturel, présenté jusqu'à maintenant comme une énergie de transition est devenu une arme de guerre. L'électricité n'est pas si facile à produire à bas coût et sans risque. Les énergies renouvelables également font aussi face à des difficultés d'acceptabilité.

La question énergétique n'est pas la seule mais elle concentre l'ensemble des problématiques : tensions géo-politiques, changement climatique, pollutions diverses liées à l'extraction, au transport et à la production de l'énergie, épuisement des ressources, inégalités sociales...

Ce n'est pas nouveau puisqu'il y a déjà presque 50 ans, le choc pétrolier entraînait une grave crise économique. Peu de temps après, dès 1977 en Isère, quelques militants visionnaires se battaient pour promouvoir un modèle énergétique basé sur des ressources énergétiques locales, décentralisées et renouvelables. À cette époque, on parlait d'ailleurs des énergies de la paix. Permettez-moi de profiter de ce moment pour rendre hommage à l'un d'entre eux, Gérard KUHN, premier Président fondateur de l'AGEDEN disparu récemment.

L'objet associatif de l'AGEDEN revu lors de la fusion avec l'ALEC en novembre dernier, n'a pas fondamentalement changé : « l'AGEDEN œuvre pour une

appropriation citoyenne et locale des questions de transition écologique et énergétique et des problématiques de la préservation des ressources en favorisant l'économie circulaire, l'emploi local et une répartition équilibrée des richesses ».

Alors qu'au plus haut sommet de l'Etat la transition écologique est présentée comme la première priorité, il est plus que jamais nécessaire et indispensable que chacune et chacun se mobilise. La transition ne peut pas venir que d'en haut, ni uniquement de la base. Il faut naturellement un engagement sincère et réel à tous les niveaux.

L'AGEDEN continue plus que jamais à agir au niveau local pour faire du lien entre les usagers, les citoyens, les acteurs socio-économiques, les professionnels, les collectivités et institutions publiques. L'association se veut en effet un véritable catalyseur de la transition énergétique, pour participer à l'indispensable massification des bonnes pratiques, en s'adaptant aux besoins des partenaires et en facilitant autant que possible la mise en place d'actions au service de la transition énergétique en Isère.

Cela s'est traduit en 2021 par de nombreuses actions en fort développement.

En premier lieu la mise en place du SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat) a été effective dès janvier 2021 sur l'ensemble du territoire de l'Isère via la SPL ALEC côté métropole grenobloise et l'AGEDEN pour toutes les autres intercommunalités. Cela a été possible grâce à l'expérience acquise du service Info Énergie 38 et des Plateformes territoriales de rénovation énergétique, mais aussi grâce au soutien du Département de l'Isère pour mobiliser et fédérer l'ensemble des Intercommunalités autour de ce projet qui vise à dynamiser la rénovation énergétique des logements en mobilisant propriétaires et professionnels.

Il faut aussi signaler :

- ▶ la mise en place d'un nouveau service d'information et de conseil pour le secteur privé,
- ▶ le développement important des actions d'accompagnement des collectivités locales en cette année post-électorale,
- ▶ la mobilisation des acteurs de la transaction immobilière dans le cadre du programme Actimmo,
- ▶ et après l'année 2020 particulièrement difficile du fait de la pandémie, la reprise des actions d'animation et de sensibilisation notamment auprès des scolaires avec comme nouveau thème la mobilité..

2021 a également été l'occasion de démontrer la capacité de l'AGEDEN à mobiliser des moyens nouveaux pour élargir les actions à de nouvelles cibles comme le médico-social et la mobilité sans oublier la participation active à plusieurs projets européens.

De plus, la fusion avec l'association ALEC nous a mobilisé une partie de l'année pour aboutir à une fusion effective début 2022, avec comme éléments essentiels : la reprise des activités de l' ALEC notamment vers les acteurs privés et les bailleurs sociaux, et les formations, la reprise des salarié-e-s, une modification statutaire pour faire évoluer la gouvernance de l'AGEDEN et intégrer des administrateurs de l'ALEC, ainsi que la création d'un poste de responsable Développement. Parallèlement à cette fusion, le partenariat avec la SPL ALEC se poursuit avec la mutualisation de ressources humaines via le Groupement d'employeurs pour les moyens généraux, les fonctions supports et l'accueil mutualisé du service Info Énergie.

Pour finir, au regard du bilan d'activité et des rapports financiers, je ne saurai que féliciter l'ensemble des administrateurs, adhérents, partenaires, et bien sûr toute l'équipe des salarié-e-s de l'AGEDEN, et notamment son directeur, qui ont permis d'obtenir ces résultats : à savoir un développement de 30% de l'activité par rapport à 2020 avec l'intégration de nouveaux salarié-e-s (10 embauches en 2021), tout en restant à l'équilibre financier dans un contexte encore difficile sur le plan sanitaire. Comme cette dynamique se poursuit en 2022, une réflexion est engagée pour adapter le fonctionnement

de notre association à cette nouvelle échelle et cadrer son développement.

Nous avons encore beaucoup à faire mais il faut agir là où nous sommes le plus efficace pour l'intérêt général.

► Sommaire

Le mot du Président	Page 1
Le projet associatif et l'équipe	Page 5
Bilan 2021	Page 11
Coeur de métier	Page 11
Pour une vision plus large de la transition énergétique	Page 27
Vos territoires en action	Page 37
Aspects financiers	Page 39
Conclusion, perspectives	Page 41

► 2021 en images



► Le projet associatif et l'équipe

► 2021, une année de reprise dynamique

Un bref coup d'œil sur 2020 nous rappelle à quel point cette année avait été singulière compte tenu de la crise sanitaire. Faisant face à une activité croissante liée au fait que la transition énergétique et écologique devenait une priorité pour les collectivités locales, l'AGEDEN avait fait preuve de résilience en s'adaptant dans la manière d'exercer son métier de conseil et d'accompagnement. Un nouvel équilibre trouvé, l'association consacrait alors le second semestre à préparer la fin annoncée en 2021, de son financement direct par l'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes du service Info Énergie. Elle avait ainsi contribué à mobiliser le Département de l'Isère et les 17 intercommunalités (hors métropole grenobloise) pour préparer le nouveau programme de financement, au bénéfice de toutes les parties prenantes à la mutualisation d'un service isérois d'information sur la rénovation énergétique.

C'est dans ce contexte et cette continuité stratégique que 2021 s'inscrit. Cinq faits caractérisent le déroulement de cette année ; le premier ayant un impact particulièrement important :

► **La mise en place d'un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH)** : imposée par la loi de la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) de 2015, il s'agit du cadre réglementaire et partenarial dans lequel évolue le service Info Énergie de l'Isère, désormais financé par le dispositif « Service d'Accompagnement de la Rénovation Énergétique » (SARE)*. Le SPPEH permet d'aider notamment la montée en puissance des collectivités locales dans la mise en œuvre de la rénovation énergétique des logements et du petit tertiaire privé sur leurs territoires. Il est connu du grand public sous l'appellation France Rénov'.

► **Une croissance de l'activité de 30 % par rapport à 2020** : cette évolution confirme la tendance à la hausse des demandes de conseil et d'accompagnement qui s'accélère depuis 2019, ayant même conduit à une saturation du service l'an passé. L'enjeu réside dans l'aptitude à délivrer une qualité constante au cœur d'une dynamique appelée à s'intensifier.

► **Une recrudescence du COVID-19** : en avril puis en décembre 2021, deux nouveaux pics épidémiques conduisent à l'annulation d'événements en présentiel provoquant un arrêt des actions sur le terrain, alors même que l'association consolidait les effectifs pour absorber la reprise en force de l'activité. Il a été difficile de gérer simultanément, cette baisse d'activité contrainte ne sachant pas sous quelle temporalité les restrictions événementielles seraient levées ; le volume de demandes non traitées se concentrant et s'accroissant par ailleurs, impliquant un report d'actions conséquent à assumer.

► **Le processus de rapprochement avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)** : pendant 20 ans, l'ALEC et l'AGEDEN ont œuvré comme homologues associatifs sur des missions similaires : la première agissant sur la Métropole de l'Agglomération Grenobloise, et la seconde sur le reste du Département de l'Isère. Suite à la décision de la Métropole de créer une Société Publique Locale (SPL ALEC) reprenant une très grande

partie des activités de l'association ALEC, cette dernière en a conservé une partie pour des initiatives et des actions propres non réalisables dans le cadre d'une SPL : celle-ci ne pouvant agir qu'à la demande de ses actionnaires publics. Dans une logique de simplification et de mutualisation, il a été décidé de fusionner les deux structures associatives AGEDEN et ALEC. L'année 2021 a été consacrée à définir les conditions pratiques et juridiques de cette fusion qui a fait l'objet d'un accord prenant effet début 2022.

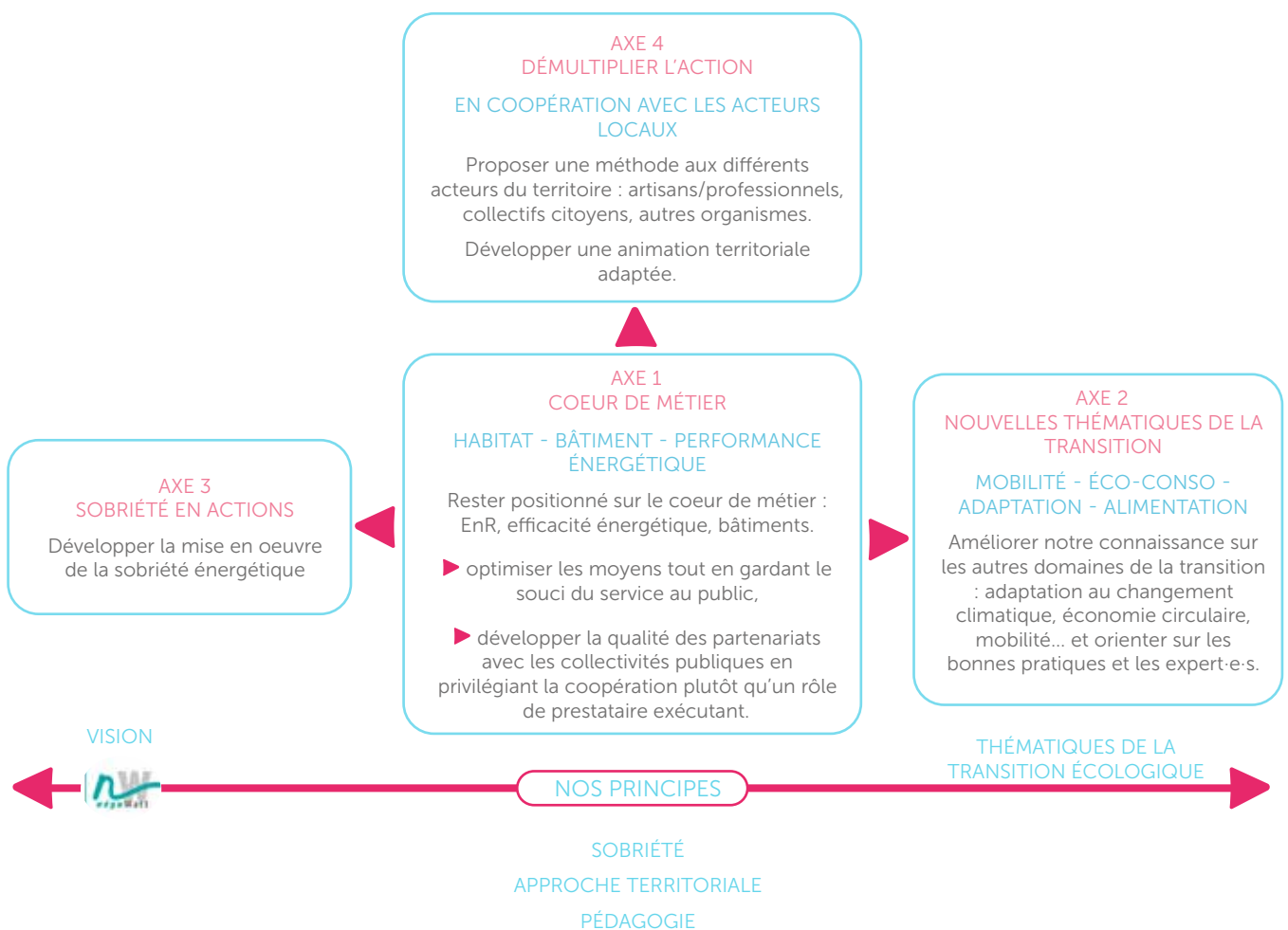
► **La poursuite et l'approfondissement du projet associatif** adopté en 2019, et rappelé ci-après

* SARE : programme de financement basé sur les CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) avec cofinancement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Isère et des Intercommunalités.

► Le projet associatif

| Pour une vision plus large de la transition énergétique

Depuis 3 ans, la mission de l'AGEDEN s'opère sous le prisme d'un projet associatif révisé dont l'objet est de réaffirmer la position de l'association en tant que véritable acteur de la transition énergétique en Isère depuis 1977 ; ceci au cœur d'un contexte économique, social et environnemental dans lequel la prise de conscience autour de l'urgence climatique devient de plus en plus prégnante. Le tout amène à cette nécessité vitale d'approcher la thématique de l'énergie sous d'autres angles, à amplifier cette volonté d'accompagner pour « faire faire » avec pédagogie, en intégrant la sobriété comme base incontournable dans l'ensemble de nos actions, avec et pour l'ensemble des acteurs de nos territoires dans leurs bassins de vie.



► Les salarié.e.s

► Appuyer les intercommunalités

Pour soutenir au mieux l'augmentation de l'activité, une croissance des effectifs a été réalisée. L'équipe de salarié.es de l'AGEDEN était constituée en 2021 de 41 personnes représentant 33 ETP (Equivalent Temps Plein), alors qu'il y avait 26.2 ETP en 2020. C'est principalement le besoin d'appuyer les intercommunalités dans la mise en œuvre du SPPEH pour développer le service Info Énergie et l'accompagnement de la rénovation des logements qui a orienté ces recrutements : ainsi 43 % des salariés sont à ce titre des conseillers info énergie habitat.

► Anticiper malgré le COVID-19

À l'aune de son expérience en 2020, l'AGEDEN a de nouveau déployé des modalités de fonctionnement spécifiques en temps de crise sanitaire. Elle a aussi dû faire preuve d'adaptation pour maintenir les postes malgré les incertitudes, puis créer les postes supplémentaires liés à l'augmentation des objectifs. Une organisation laissant plus de place au télétravail a permis de gérer à la fois les aléas et la croissance de l'effectif.

► Se préserver pour garantir la qualité

La forte croissance de l'équipe et la fusion-absorption avec l'association ALEC peuvent potentiellement bouleverser le fonctionnement de l'équipe en place depuis de nombreuses années. Aussi et afin de continuer à insuffler l'esprit coopératif qui guide depuis toujours l'identité de l'AGEDEN, en garantissant un déploiement qualitatif du projet associatif, une démarche d'amélioration du fonctionnement a été engagée courant novembre. Une réflexion sur le développement et la taille critique de l'équipe est également impulsée en 2022, en s'appuyant notamment sur la notion de « faire faire », pour déployer le plus efficacement et le plus massivement possible la transition énergétique.



Les salarié.e.s



Domitille GUIGNERY
Communication



Mathilde COLAS-DERVIN
Communication



Laure KERGOAT¹
Accueil et Assistance
via le GEIEC²



Eva GERONIMO¹
Accueil et Assistance
Administrative



Magali BÉRENGER¹
Accueil et Assistance
via le GEIEC²



Éléonore BRESSON-LAVIGNE¹
Accueil et Assistance
Comptabilité



Joachim AMBLARD¹
Accueil et Assistance
Moyens Généraux



Charlotte PELLEGRINI¹
Coordination
Accueil et Assistance



Dominique FOURNIER
Comptabilité



Etienne MASSON
Direction



Anne-France BARTHELME
Accompagnement
projets énergie
Collectivités
Tertiaire privé



Josyan FABJANCZYK
Accompagnement
projets énergie
Collectivités



Audrey THOMAS
Accompagnement
projets énergie
Collectivités



Jérôme CHARDON
Accompagnement
projets énergie
Collectivités
Tertiaire privé



Annaïg MONY
Accompagnement
projets énergie
Collectivités
Territoires



Delphine BELLANGER
Accompagnement
projets énergie
Collectivités
Territoires



Julianne SOUDAN
Accompagnement
projets climat énergie
Territoires



Julien ALLIROT
Accompagnement
projets énergie
Collectivités Territoires



François POCQUET
Accompagnement
projets énergie
Collectivités



Benoît PETITCOLAS
Coordination d'équipe
Accompagnement
projets énergie
Collectivités



Yoann COTTON
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Pascal KNIPILER
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Damien KESSLER
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Jeanne MAIXANT
Conseil énergie
Animation
Copropriétés



Marine LAB
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Paul GOUVRIEN
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Frédéric CRISTOFOL
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel
« Tous en transition »



Marta LOPEZ-RODRIGUEZ
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Aurore VIOLEAUD
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Adeline GIMENEZ
Coordination d'équipe
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Alice CROIZÉ
Partenariat ACTIMMO
Acteurs de l'immobilier
Conseil énergie
Animation



Yohan SALMON
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel
Copropriétés
Mobilisation des pros



Antoine MELLUL
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel
Mobilisation des pros



Daniel CHATELIN
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Julien DUCROTOIS
Coordination d'équipe
Conseil artisans
Economie circulaire



Romain SOULÉ
Conseil énergie
Éco-mobilité
Animation
Habitat individuel



Audrey SIEBENBOUR
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Jérémie JACQUEY
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Béatrice ORCEL
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Orélie GUILLOT
Conseil énergie
Éco-mobilité
« Tous en transition »



Nathalie RODDE
Conseil énergie
Animation
Habitat individuel



Sylvie VESLIN
Animation
Éco-consommation
« Tous en transition »



Bruno BESANÇON
Coordination d'équipe
Sobriété Animation
Mobilité

En 2022, l'équipe s'agrandit : ils nous ont rejoint depuis le début de l'année



Tom MALLET
Moyens Généraux
via le GEIEC²



Romain GALLISSOT
Conseil énergie
Animation
Habitat Individuel



Hugo POSMANTIER
Conseil énergie
Animation
Habitat Individuel
Copropriétés



Alix BAUDOT
Accompagnement
projets énergie
Collectivités



Eric TOURNIER
Moyens Généraux
via le GEIEC²



Feliza ZOLAWO
Accompagnement
et Administration
via le GEIEC²



Isabelle GAUDIN
Comptabilité
via le GEIEC²



Marion BALTAZARD
Ressources Humaines
via le GEIEC²



Candice RAOELISON
Communication



Aymeric AUBERT
Accompagnement
projets énergie
Tertiaire privé



Mélody DA SILVA ROUSSEAU
Accompagnement
projets énergie
Tertiaire privé



Arnaud SEGON³
Accompagnement
projets énergie



Jérôme BUFFIÈRE³
Accompagnement
projets énergie
via le GEIEC²



David GONNELAZ³
Accompagnement
projets énergie
via le GEIEC²



Cyril BERNON³
Conseil énergie
Animation
Habitat Individuel
via le GEIEC²



Marie FALCON³
Conseil énergie
Animation
via le GEIEC²

¹ Contribution à la mission d'accueil de l'Espace Info Énergie de l'Isère mutualisée avec l'ALEC

² GEIEC : Groupement d'Employeurs Isère Énergie Climat

³ Contribution aux actions menées auparavant par l'association ALEC
Équipe au 30/05/2022

Le Conseil d'Administration



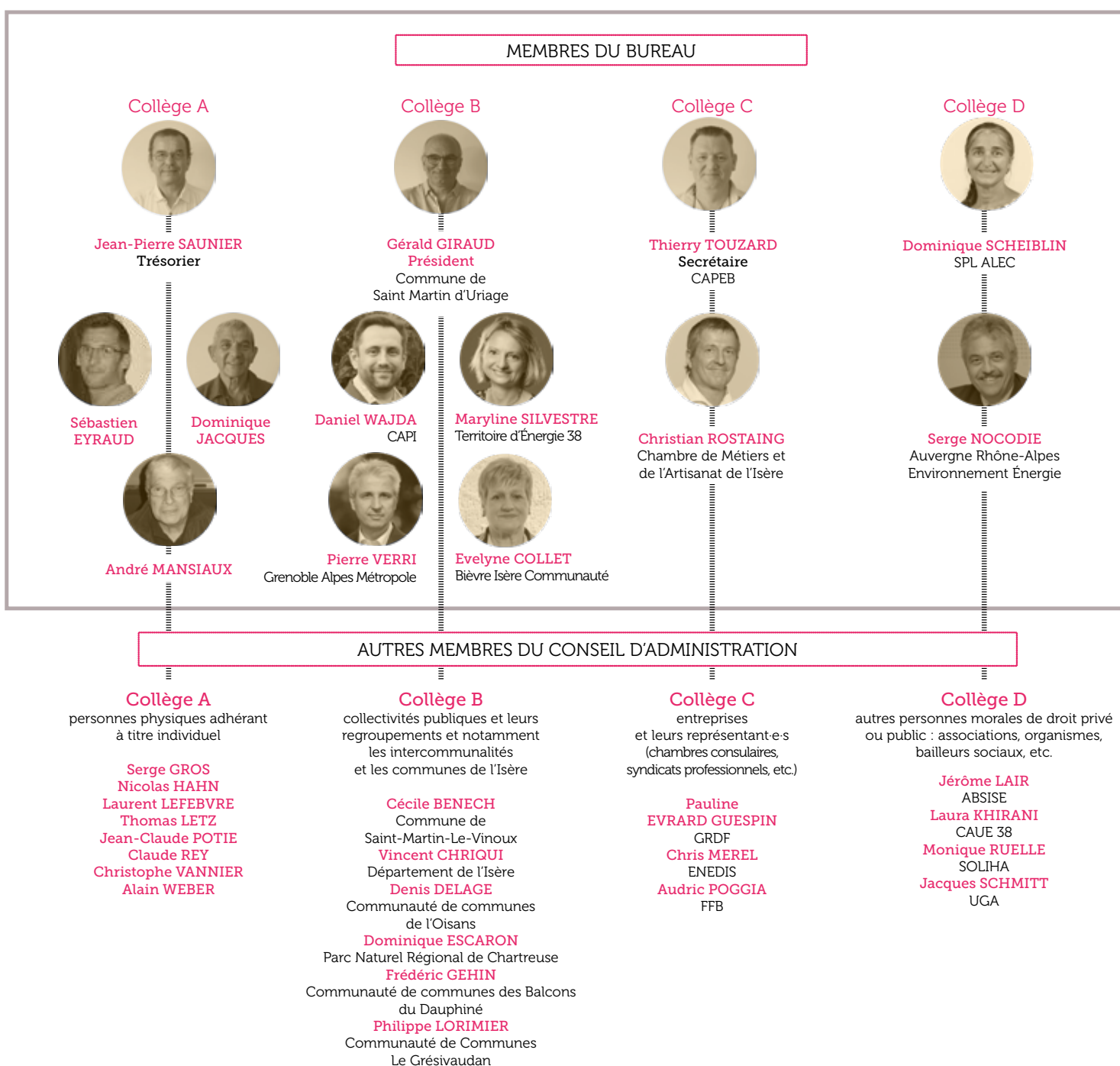
Le processus de fusion entre l'AGEDEN et l'association ALEC démarré en octobre 2020 a permis d'identifier le souhait d'aller vers un projet commun, la compatibilité en termes de valeurs et une convergence quant aux objectifs visés. Après avoir œuvré aux modalités de cette ambition partagée, il a été décidé que la mise en œuvre administrative

et technique interviendrait à compter du 1^{er} janvier 2022, sous la forme d'une fusion-absorption ; l'AGEDEN « absorbant » l'ALEC, mais avec des « contreparties » validées entre les 2 structures.

Ainsi, il a été acté de constituer une gouvernance représentative de cette évolution, en intégrant des membres du CA de l'ALEC

sur la base d'une composition équilibrée.

Le traité de fusion, validé par le CA du 14 septembre 2021, a abouti à une Assemblée Générale Extraordinaire le 23 Novembre 2021, entérinant l'élection du nouveau CA.



► Bilan 2021

Coeur de métier

habitat bâtiment

performance énergétique

énergies renouvelables

► Informer et conseiller les particuliers

| Conseils téléphoniques et rendez-vous se poursuivent au même rythme



C'est désormais dans le cadre du SPPEH que s'inscrit le service Info Énergie 38, porté conjointement par l'AGEDEN et la SPL ALEC. Sa vocation première est d'accueillir, informer et apporter un premier conseil personnalisé aux particuliers en lien avec des projets de rénovation énergétique de leur logement, en les orientant vers d'autres organismes (SOLIHA, URBANIS) selon leur niveau de revenus. Cette mission est gratuite pour les habitants et exercée en toute indépendance des vendeurs d'énergie, de matériels et de prestations. Cette approche permet de les rassurer et de les aider à adopter une stratégie en adéquation avec leurs besoins ainsi que leurs moyens.

C'est d'abord via la permanence téléphonique et des rendez-vous dans les locaux de l'AGEDEN ou sur les territoires concernés que le contact est établi. Ces premiers échanges sous forme téléphonique ou par voie numérique, puis sous forme de rendez-vous physiques répartis en Isère constituent le socle du SPPEH (Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat), ou autrement dit, le début du « parcours de rénovation » que les propriétaires de logements sont invités à suivre pour réaliser une rénovation performante.

À noter que ce service est financé dans le cadre du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) qui apporte des moyens de base via des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et une contribution de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Département de l'Isère soutient quant à lui spécifiquement ce socle du SPPEH pour assurer une couverture exhaustive de l'Isère. Enfin, les intercommunalités contribuent au reste du financement.

L'AGEDEN a depuis longtemps anticipé le rôle fondamental des Intercommunalités qui participent d'ailleurs à la gouvernance de l'association. Cette synergie de longue date a permis en 2021, de développer des partenariats avec l'intégralité des intercommunalités de l'Isère. En effet, le programme d'actions pour la transition énergétique proposé par l'AGEDEN depuis de nombreuses années intégrait déjà les actions concernées par les financements du SARE. De par son antériorité, l'association a pu proposer des conventions d'objectifs à toutes les intercommunalités et au Département de l'Isère, à l'exception de la Métro qui s'appuie sur la SPL ALEC.

Depuis la création du service Info Énergie 38 en 2001, les demandes des particuliers ont toujours augmenté, avec une accélération depuis 2019. En 2021, les conseils par téléphone ont connu une légère baisse : ils concernaient les aides financières et des projets de rénovation partielle. A contrario, une croissance du volume de rendez-vous a été observée : un constat positif puisqu'ils permettent d'approfondir les échanges, notamment techniques, pour inciter à des rénovations plus performantes.

Même si les objectifs départementaux fixés en 2021 n'ont pas tout à fait été atteints pour les conseils téléphoniques et les rendez-vous, les perspectives constantes d'activité en hausse permettent de relativiser cette observation. Ce constat s'explique en partie par cette première année de mise en place du SPPEH qui par définition, ne peut pas être encore optimale et pour laquelle il n'y a pas encore de données de référence : une énergie importante a été consacrée à déployer les dispositifs d'accompagnement sur des territoires qui n'en proposaient pas. Enfin, le regain de la crise sanitaire a nécessairement impacté la prise de rendez-vous.



Charte graphique du service Info Énergie 38 à partir de 2022 sous couvert du SPPEH

Délai de réponse allongé avec MaPrimeRénov'



Au 1^{er} janvier 2020, l'état français lançait MaPrimeRénov' : une aide destinée à encourager les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement, qui remplaçait les aides sous forme de crédits d'impôts en place depuis plus de dix ans. Le montant est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires, selon quatre catégories de revenus, et selon les gains énergétiques permis par les travaux. Dans ce cadre, les renseignements et les conseils prodigués gratuitement selon un principe de neutralité

incombe aux conseiller·ère·s du réseau FAIRE (renommé France Renov' en 2022), auquel sont rattachés celles et ceux du service Info Énergie 38.

Depuis le 11 janvier 2021, le dispositif a été élargi à l'ensemble des propriétaires occupants et des copropriétaires, se traduisant par une grande vague d'appels concernant l'avancement des dossiers. Malgré un renfort d'effectif en 2020, le délai de rappel du service Info Énergie de l'Isère s'est allongé atteignant jusqu'à 4 semaines à son plus haut niveau. Ce retard s'expliquait notamment par l'afflux de demandes lié à la mise en œuvre défailante du

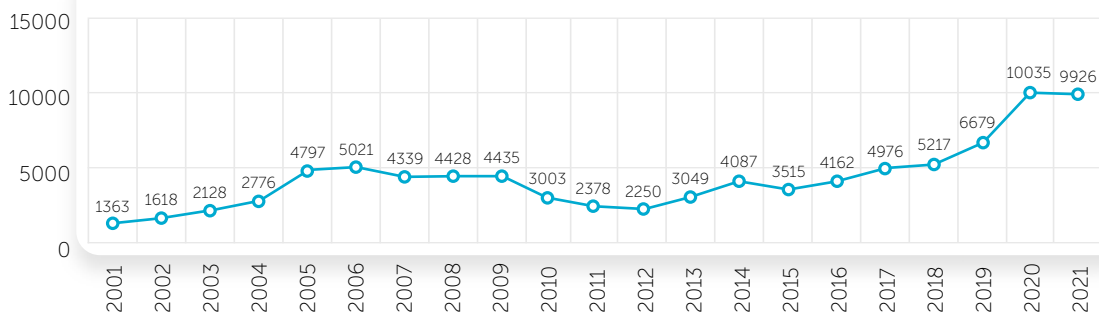
système de suivi et traitement des aides MaPrimeRénov'. L'équilibre a été retrouvé à partir de l'été permettant de revenir à un délai de rappel de moins d'une semaine.

9926
demandes hors Métropole

-2,3 %
de conseil téléphonique
versus 2020

+5,6 %
de rendez-vous
versus 2020

Conseils téléphoniques et rendez-vous (hors Métropole Grenobloise)



Objectifs 2021

Réalisés en 2021

Conseils téléphoniques
(Actes A1)

8760
conseils

8279
conseils

Rendez-vous
(Actes A2)

1930
rendez-vous

1647
rendez-vous

Accompagner les particuliers dans leurs projets



Des visites conseils en forte hausse

+138 %
de rendez-vous
versus 2020

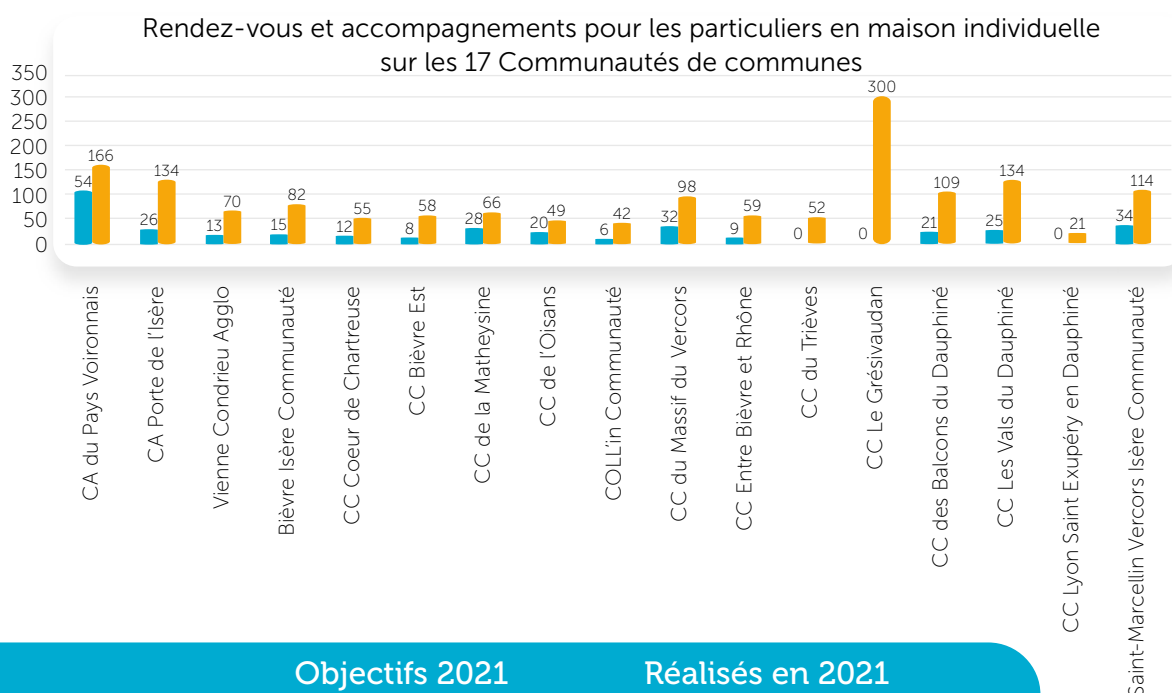
Les accompagnements des projets de rénovation des particuliers propriétaires de maisons individuelles sont suggérés dans la continuité des conseils par téléphone et en rendez-vous en fonction du chantier envisagé. Ils prennent la forme d'une visite directement chez l'habitant donnant lieu à un rapport présentant 2 à 3 scénarios de travaux, les aides financières mobilisables et les temps de retour sur investissement de chacune des possibilités. Lors de ce « parcours de rénovation », un-e conseiller-ère

est disponible pour répondre aux interrogations tout au long du projet afin d'être support d'aide à la décision et au choix du devis. Initialement considérés comme un dispositif spécifique des Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique complétant les services de l'Espace Info Énergie, ces accompagnements individuels sont maintenant généralisés à l'ensemble des territoires isérois : le SPPEH et le SARE intégrant cet acte au même titre que les conseils téléphoniques et les rendez-vous.

ce nouveau contexte permet de déployer ces interventions sur l'ensemble de l'Isère, l'AGEDEN intervenant dès 2021 sur le territoire de 14 Intercommunalités.

On observe une forte croissance : 303 ont été comptabilisées en 2021 contre 127 l'année précédente. D'un niveau qualitatif élevé, ces accompagnements favorisent la concrétisation des projets, et permettent éventuellement de les amener à un niveau de performance énergétique supérieur à celui prévu initialement.

Pour les mêmes raisons que celles des conseils téléphoniques et les rendez-vous, le volume réalisé est à pondérer à la lecture de l'objectif départemental élevé préalablement fixé.



Accompagnements en
maison individuelle

400
accompagnements

303
accompagnements

Sensibiliser les particuliers

Mobiliser avec des animations grand public



Animations grand public

32
conférences/webinaires
15
soirées thermographiques
7
ateliers thématiques
2
visites de site
3
salons

Outre le conseil auprès des habitants ayant déjà engagé une réflexion concrète autour de la rénovation énergétique de leur

logement, la sensibilisation est une autre mission fondamentale et complémentaire de l'AGEDEN.

Dans une volonté de favoriser une transition énergétique globale, l'implication de toutes et tous est essentielle : il faut ainsi pouvoir mobiliser massivement. À ce stade, l'enjeu réside dans la capacité à démontrer aux citoyens l'intérêt, dans leur propre vie, d'agir notamment pour une meilleure efficacité énergétique de leur habitat.

En ce sens, les conseiller·ère·s réalisent des temps de rencontres à destination du grand public, sur le terrain et en distanciel. Ces présentations ponctuées par des échanges permettent de comprendre le sens de la démarche en la traitant sous divers

angles : système de chauffage, éco-gestes, aides financières, rénovation exemplaire, etc.

Comme en 2020, la crise sanitaire a freiné cette approche de proximité : malgré des annulations et des reports, 59 actions ont pu avoir lieu prenant la forme de visites de sites, de conférences, de webinaires, d'ateliers thématiques et d'une présence sur des salons via un stand.



FONDS AIR BOIS

Sur bon nombre de territoires isérois, le niveau de qualité de l'air dépasse régulièrement la valeur limite fixée par les directives européennes, provoquant le développement de maladies respiratoires. Parmi les différentes sources de cette pollution, l'impact des appareils de chauffage au bois individuels peu performants, a été démontré.

C'est pourquoi une aide aux particuliers intitulée « Fonds Air Bois » a été créée il y a plusieurs années pour encourager le renouvellement de son système de chauffage au bois. La sensibilisation et l'information aux habitants et aux professionnels, sont aussi intégrées au dispositif.

L'AGEDEN est logiquement impliquée dans cette démarche qui permet de répondre d'abord à la problématique sanitaire liée à la qualité de l'air, tout en s'inscrivant dans le développement des énergies renouvelables. En effet, le bois énergie dans l'habitat individuel demeure une solution pertinente complémentaire de la rénovation performante des logements à condition que l'on utilise les appareils les plus performants avec de bonnes pratiques.

Déjà 4 intercommunalités sont accompagnées par l'association pour la mise en place du Fonds Air Bois. Ce dispositif pourrait s'élargir dans le cadre de l'évolution des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Aux côtés des EPCI, l'AGEDEN apporte un soutien à l'instruction des dossiers dont 656 ont été validés en 2021.

Communiquer pour appuyer et encourager

Le SPPEH a positionné clairement les EPCI comme chefs de file au niveau local pour impulser la mise en œuvre d'une politique de rénovation énergétique au bénéfice des citoyens. Le soutien de l'AGEDEN en matière de communication est important, particulièrement sur les territoires qui voient leur offre s'élargir avec de nouveaux services nécessitant une visibilité accrue.

Depuis longtemps déjà, l'AGEDEN soutient les intercommunalités en déployant un panel d'outils et de canaux destinés à augmenter la visibilité du service d'information et de conseils, ainsi que diverses animations proposées aux habitants. Ce « kit » peut comprendre une invitation par e-mailing renvoyant à un article

en ligne sur le site du service Info Énergie 38, un relai sur les réseaux sociaux de l'AGEDEN, et une affiche pour annoncer les permanences de rendez-vous et/ou les animations. Selon les moyens humains à disposition dans les communautés de communes et les particularités des cibles, les envois d'e-mailing sont effectués par l'AGEDEN et/ou les intercommunalités. Ces dernières se chargent en parallèle de l'affichage sur leur zone géographique de référence afin d'être au plus proche des habitants.

Chaque mois, le service Info Énergie 38 diffuse également une newsletter à l'ensemble de sa base de données couvrant la totalité des territoires accompagnés : La PIE de l'Isère pour « Publication

Info Énergie ». Outre des actualités en lien avec l'énergie au sens global, elle rappelle les temps forts à venir prochainement sur chaque intercommunalité pour encourager la population à venir.

Communication

10
newsletters La PIE

47
envois d'invitation e-mailing

39
affiches produites



Affiche Info Énergie 38 pour une conférence sur le solaire thermique dans la Communauté de Communes de l'Oisans

INFORMER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



| Une équipe Info Énergie pour les professionnels de la rénovation énergétique

Soucieux de mieux conseiller leurs clients, les professionnels de la rénovation sollicitent également de plus en plus le service Info Énergie 38 : il a donc été décidé à l'automne 2020 de mettre en place à leur attention une permanence téléphonique avec une équipe qui leur soit dédiée.

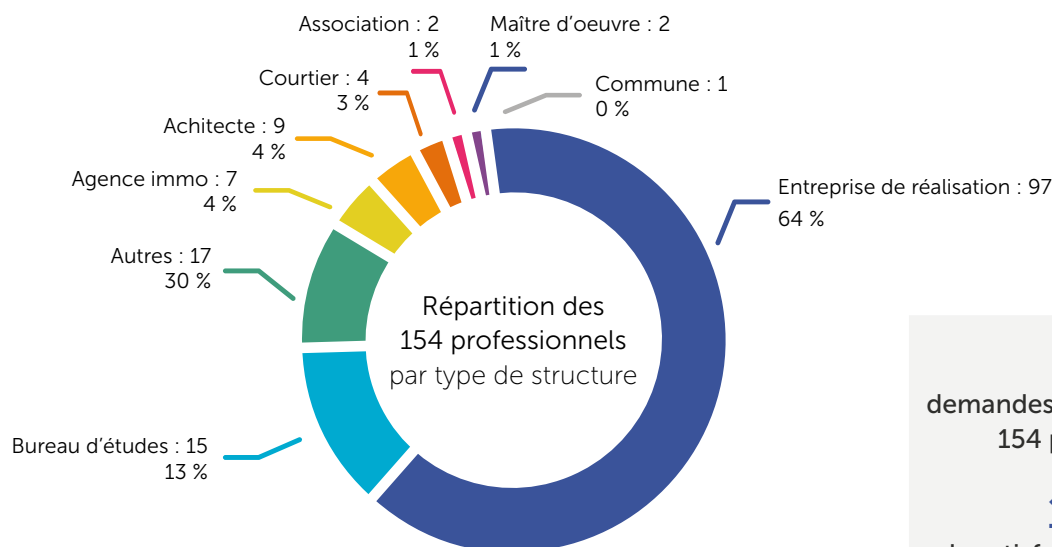
En 2021, la structuration de ce service spécifique s'est poursuivie avec une réflexion

sur la construction d'une offre d'accompagnement répondant à leurs besoins. Celle-ci se développe en s'appuyant notamment sur une enquête menée auprès des professionnels ayant fait appel au service Info Énergie 38.

À noter que les principaux usagers sont pour 2/3 des artisans, puis des bureaux d'étude à hauteur de 13 %, et enfin des acteurs de la transaction immobilière constitués

à 7 % d'agences immobilières et de courtiers.

Si l'enquête a révélé un fort taux de satisfaction en matière de conseil, elle a démontré toutefois l'importance de progresser sur le délai de réponse ; d'où la nécessité de concentrer des efforts pour développer cette « cellule » pour les professionnels.



218

demandes par téléphone pour 154 professionnels

100 %

de satisfaction sur le conseil

14,3 %

d'insatisfaction sur le délai des réponses

| Un service à structurer

Au-delà du lien avec le service Info Énergie 38, la question de l'accompagnement des professionnels de la rénovation s'inscrit dans une réflexion plus large. Initialement traitée sur les territoires via les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique, l'approche de cette cible est ré-interrogée dans le cadre du SPPEH.

Le Conseil Départemental de l'Isère a donc engagé une démarche fédératrice des acteurs de la rénovation autour d'actions communes : les intercommunalités car impliquées dans le SARE, les chambres consulaires, les syndicats professionnels comme la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Isère (CAPEB 38) et la Fédération Française du Bâtiment (FFB).

Ensemble, ils ont soulevé les problématiques et préciser les besoins sur lesquels se concentrer en déterminant les axes de travail prioritaires pour 2021 ; le pilotage terrain étant assuré de concert par la SPL ALEC sur la Métropole de Grenoble et l'AGEDEN sur le reste du territoire isérois. Au regard du diagnostic partagé, il est apparu essentiel de dynamiser ce secteur professionnel, par un soutien important à la formation des entreprises. Ce manque de formation explique en partie l'insuffisance de l'offre de travaux de rénovation et le niveau peu qualitatif des prestations en matière de performance énergétique.

En complément d'une communication pour renforcer l'attractivité de la filière, la mise en place d'outils et de ressources pour les entreprises est un autre point crucial : ils serviraient

notamment à limiter la pénibilité des tâches administratives et faciliter l'accès à l'information. Pour ce dernier aspect, l'AGEDEN et la SPL ALEC sont accompagnés par l'ADEME en tant que lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « ExpéRENOS », de novembre 2021 à mai 2022. L'idée est de favoriser la structuration du service en vue d'une reproduction de ce modèle sur d'autres territoires français.





INFORMER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS

| Mise en place du service dans le cadre du SPPEH

200
conseils téléphoniques

20
copropriétés accompagnées

Pouvant être considérées comme un ensemble de particuliers, les copropriétés constituent cependant des entités bien spécifiques nécessitant d'être soutenues différemment pour leurs projets de rénovation énergétique. Ainsi, les accompagnements durent en moyenne 3 ans et les modalités de décision collectives sont complexes. S'intéresser à la façon dont elles fonctionnent en profondeur est primordial car elles représentent un gisement d'économies d'énergie considérable. Mais leur mobilisation est délicate puisqu'elle est souvent liée à :

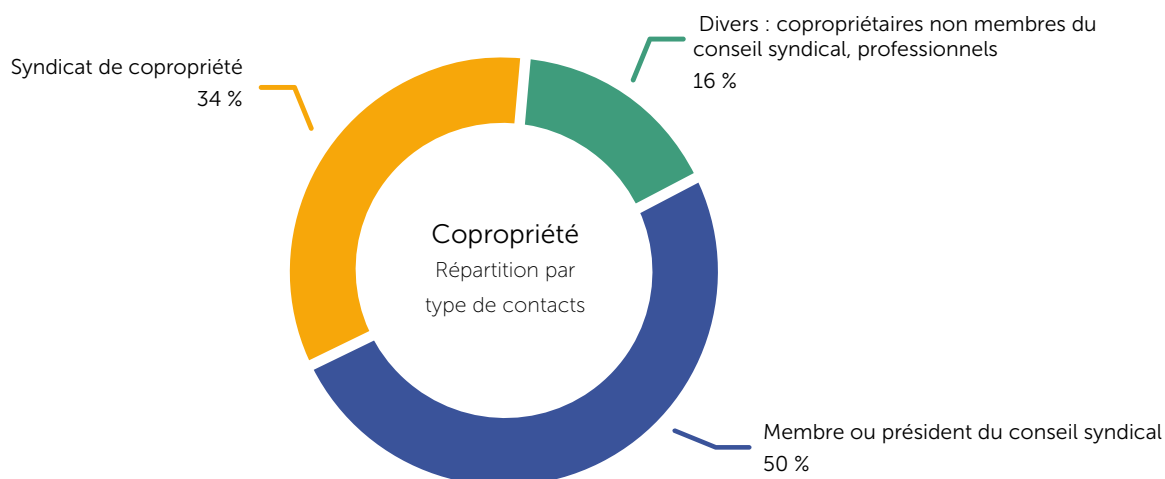
► **la complexité de leur processus décisionnel** : chaque étape doit être votée en Assemblée Générale ;

► **l'hétérogénéité du public** : occupants, bailleurs, plus ou moins âgés, avec des revenus et des ressources variés ;

► **la particularité des territoires d'intervention** : dans certaines zones, les résidences secondaires sont nombreuses ce qui rend difficile la mise en place de dispositifs et d'aides tels que le SARE, qui sont orientés vers les résidences principales.

La mise en place du SPPEH en 2021 permettait aux Communautés de Communes de prendre en charge le pilotage de la rénovation des copropriétés, avec une aide financière partielle via le programme SARE.

Or, aucune politique structurée à destination des copropriétaires n'avait été développée jusqu'à présent par les territoires hors Métropole Grenobloise. Les intercommunalités se sont d'abord concentrées sur les maisons individuelles. Concernant la rénovation énergétique des copropriétés, les retours d'expérience démontrent l'importance de la sensibilisation de l'ensemble des copropriétaires en premier lieu. Mais le type de financement alloué dans le cadre du SARE porte uniquement sur des actions d'accompagnement plutôt que sur des interventions d'animation et de sensibilisation. De ce fait, l'AGEDEN est confrontée à une inadéquation entre les demandes des copropriétés et le nombre d'actes prévus par les EPCI.



Des signes encourageants

Malgré ce constant mitigé, l'AGEDEN a pu déployer le service d'information-conseil aux copropriétés en assurant 200 conseils téléphoniques et 36 rendez-vous avec des représentants de copropriétés correspondant à 1344 logements. Côté accompagnements, 20 projets sont suivis représentant 1247 logements.

Par ailleurs, des dynamiques émergent plus spécifiquement sur certains territoires démontrant la volonté d'investir le sujet de façon approfondie. C'est notamment

le cas sur les territoires suivants : Communauté de Communes de l'Oisans, Grésivaudan, Vienne Condrieu Agglomération, Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère, Vals du Dauphiné.

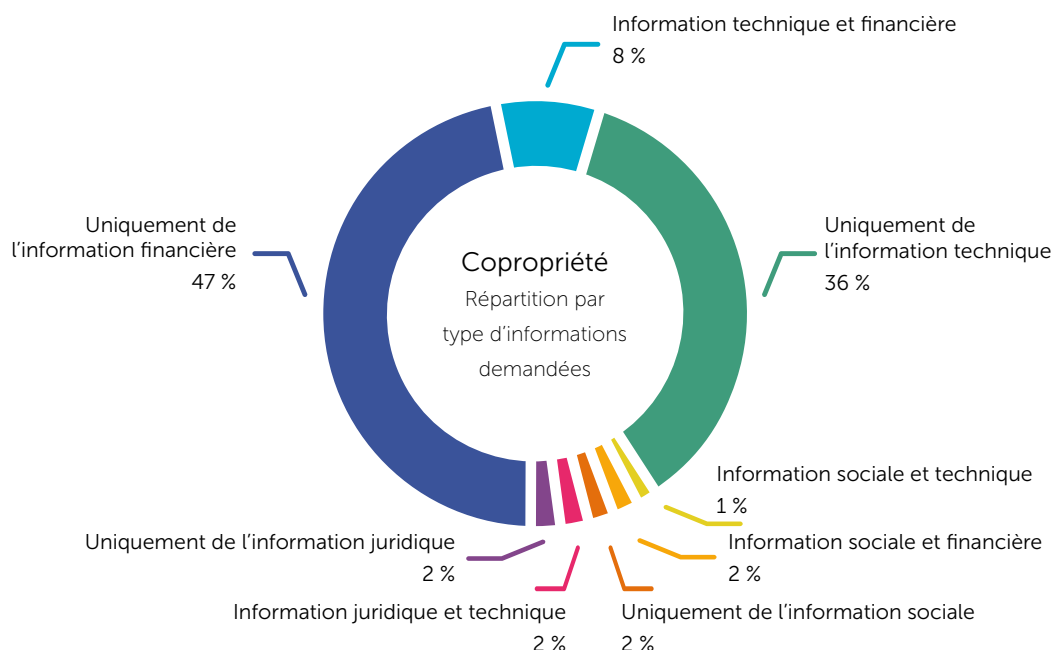
L'accompagnement des copropriétés répond à trois objectifs principaux :

► **préparer le vote en AG** avec d'abord une visite technique permettant de faire l'état des lieux et de définir des recommandations de travaux puis l'organisation

d'une réunion à destination de tous les copropriétaires afin de les informer de la démarche, leur présenter les enjeux d'une rénovation énergétique, les préconisations techniques et économiques ainsi que les aides financières associées ;

► **aider à la consultation d'une maîtrise d'œuvre** en vue de préciser les travaux définitifs ;

► **aider à déclencher le vote des travaux.**



| Europa, point d'étape...

En 2020 débutait pour 3 ans le projet européen Europa dont l'AGEDEN est le seul représentant français. Avec une dizaine d'autres acteurs de la transition énergétique d'autres pays européens, l'AGEDEN poursuit l'objectif de proposer une approche expérimentale, reproductible à l'avenir, qui permette de massifier la rénovation énergétique globale des logements collectifs privés, représentés notamment par les copropriétés. Il s'agit de répondre aux difficultés majeures pour assurer l'investissement des travaux de rénovation de logements collectifs. Prenant la forme d'un contrat de souscription de performance énergétique

pour les publics visés, ce schéma d'accompagnement porte sur une garantie de résultats en matière d'économies d'énergie et un retour sur investissement post travaux. S'il prévoit une expertise financière, il comprend aussi un support de A à Z tout au long du projet incluant du conseil technique, une mise en relation avec des partenaires de confiance et un soutien administratif.

En 2021, la coopération a porté sur la définition précise du cadre dans lequel s'inscrirait le contrat de souscription basé sur un principe de tiers de financement : niveau de performance minimal garanti, critères d'exigences

attendus des professionnels de la rénovation impliqués et degré de souplesse vis-à-vis de la démarche environnementale souhaitée. Le second point traité en 2021 a concerné le partage de données et d'outils, sous la forme d'une opération de mentorat, avec d'autres pairs de l'écosystème de la rénovation énergétique dans les copropriétés privées en vue de faciliter la reproductibilité à l'échelle de l'Europe. Enfin, les jalons ont été posés quant à la mise en place opérationnelle prochaine d'une plateforme en ligne d'information et de services, en complémentarité avec les partenaires qui accompagneront en direct les porteurs de projet.



► INFORMER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LE SECTEUR PRIVÉ

| L'importance de mobiliser les pôles «économie» des EPCI



Parmi les autres contributeurs aux objectifs de transition énergétique à mobiliser pour réduire les consommations d'énergie en Isère, il y a le secteur dit « privé ». Il regroupe des gestionnaires de patrimoines considérables tels que les établissements médico-sociaux et touristiques.

En complément du soutien au secteur du logement privé, le SARE a intégré le petit tertiaire privé. L'AGEDEN a décidé de se saisir de cette opportunité pour développer son service dédié au secteur privé récemment initié en 2020. Les actions visent, comme pour le logement, à sensibiliser et informer les gestionnaires de bâtiments dans un premier temps, puis à les accompagner par des conseils personnalisés.

Au global, 31 % des objectifs fixés dans le cadre des conventions d'objectifs ont été atteints. Cela s'explique premièrement par la difficulté à mobiliser cette cible du secteur privé. Il a été nécessaire de prendre contact avec les pôles en charge de l'économie dans les intercommunalités, qui sont des relais efficaces auprès du secteur privé pour rendre visibles les nouvelles actions proposées. Selon le niveau de collaboration établi avec leurs homologues des services Énergie/Climat/Habitat, qui sont historiquement les interlocuteurs de l'AGEDEN, il est apparu essentiel de prendre le temps pour créer un nouveau lien basé sur un partage accru des connaissances et la création d'un environnement de confiance au

bénéfice d'une cible commune. Il a également fallu gérer la difficulté liée à ce programme SARE, destiné uniquement à cette catégorie du petit tertiaire privé, ce qui n'est pas compatible avec la mobilisation et la communication du secteur privé. Ainsi, des accompagnements hors SARE ont vu le jour sur 10 des territoires partenaires. Cela permet d'initier localement un véritable service d'information conseil au secteur privé. Hors rénovation, les demandes concernent également la construction performante et la production d'énergies renouvelables, principalement du photovoltaïque.

| Poursuite d'une dynamique de coopération élargie

En complément d'un renforcement de l'équipe au service du secteur privé, l'association a continué à développer des liens avec les acteurs du secteur privé tels que les chambres consulaires, syndicats et associations professionnelles : l'objectif étant de spécifier la complémentarité des rôles tout au long des parcours d'accompagnement qui peuvent être proposés.

Les CCI Nord-Isère et de Grenoble ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat comptent parmi ces partenaires de premier ordre. Cette interaction capitale avec les consulaires a d'ailleurs

fait l'objet d'une présentation en comité départemental pour la transition énergétique, sous l'égide du Conseil Départemental de l'Isère : l'idée était de mieux faire comprendre ce lien dans le contexte du déploiement du SARE.

Avec l'intégration de l'association ALEC, le segment des aménageurs comme la SEM Innovia vient en outre diversifier les publics privés auxquels s'adresser. La fusion induit naturellement la mise en œuvre de nouvelles missions, telles que l'accompagnement technique et le suivi de performance énergétique dans des ZAC (Zone d'Aménagement Concertée).

98
conseils d'information de
premier niveau

9
conseils personnalisés

27
accompagnements hors SARE



INFORMER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

| Des partenariats renforcés pour consolider le service

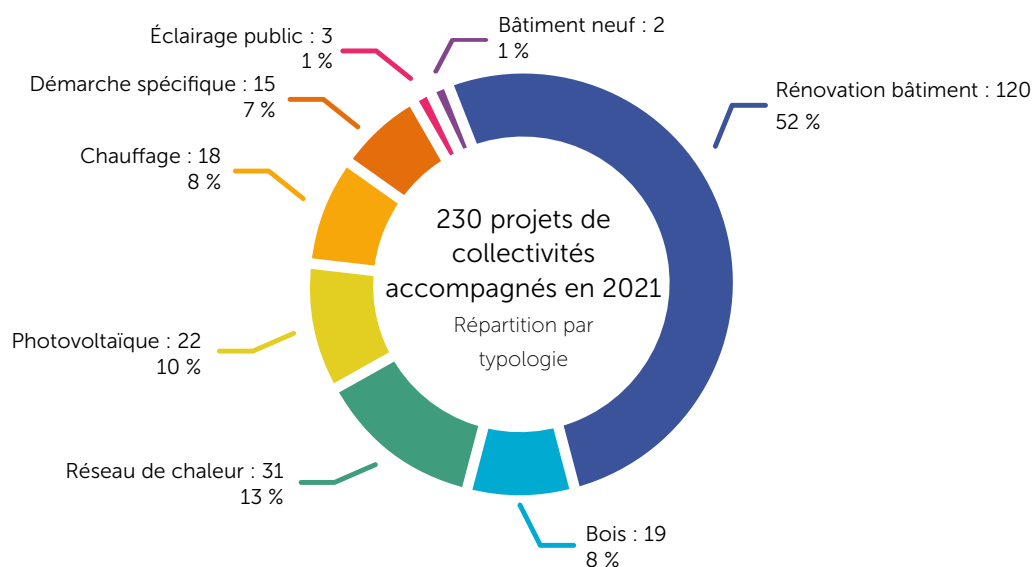
L'AGEDEN développe ses actions en partenariat étroit avec les collectivités locales au service des habitants et des acteurs locaux. Mais ces dernières constituent aussi une cible directe de l'association en tant que gestionnaires de bâtiments et d'équipements publics avec un gros potentiel de rénovations énergétiques et d'installations d'énergies renouvelables.

Elles ont particulièrement besoin d'être informées sur les enjeux énergétiques du bâti, notamment pour bien flécher et sécuriser leurs

dépenses au préalable, c'est-à-dire avant d'engager toutes études ou travaux réalisés par des prestataires.

Comme pour les propriétaires de logement et le secteur privé, le service d'information-conseil-accompagnement est gratuit pour les collectivités bénéficiaires grâce à plusieurs partenariats complémentaires. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a arrêté son aide financière à l'association à partir de 2021, mais l'AGEDEN bénéficie du soutien :

- Du Département de l'Isère et Territoire d'Énergie Isère (TE 38)
- Du programme européen BAPAUURA coordonné par l'ADEME (cf. encadré p.25)
- De l'Appel à Manifestation d'Intérêt Sequoia issu du programme ACTEE (cf. encadré p.25)
- Des intercommunalités.

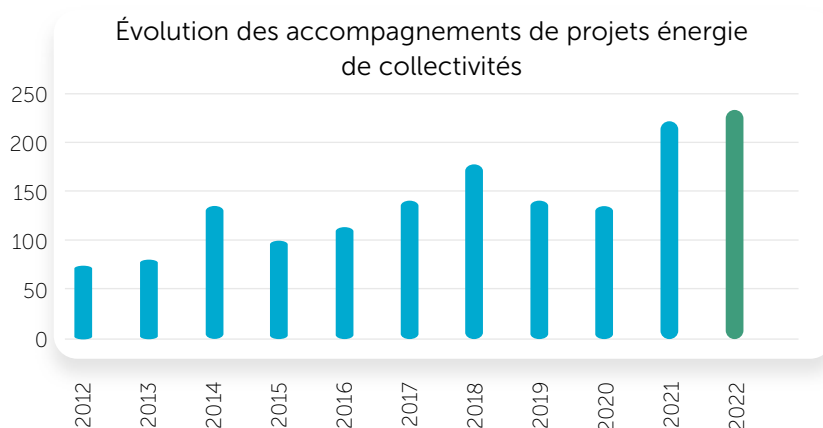


| Accompagnements toujours en hausse

Après un ralentissement en 2019-2020 liée à la pandémie et aux élections locales, les demandes des collectivités en matière d'accompagnement connaissent une croissance importante, atteignant leur plus haut niveau en 2021 depuis 2012 avec 230 projets suivis.

Près de la moitié d'entre eux sont relatifs à la rénovation des bâtiments et un tiers concerne l'intégration d'énergies renouvelables, particulièrement sur le sujet des réseaux de chaleur. Les dynamiques sont disparates selon les zones géographiques. En revanche, toutes les Communautés de Communes sont engagées

représentant 35 % des communes iséroises situées en dehors de la Métropole Grenobloise. Ces projets concourent concrètement à la transition énergétique du territoire, tout en ayant valeur d'exemplarité et en générant des retombées économiques positives et directes.



Ateliers, facteurs clés de l'engagement

Ce nombre de sollicitations croissant est en partie lié au déploiement des ateliers délivrés aux élu·e·s et technicien·ne·s intitulés « Ma commune, acteur clé des transitions Climat Air Énergie ». Il a en effet été observé une forte augmentation du nombre de projets communaux suite à ces rencontres.

Le niveau d'information partagé se veut qualitatif car la préparation de ces échanges se fait systématiquement avec les intercommunalités : cela permet d'orienter et personnaliser les contenus sous un angle en écho direct à leurs besoins. Sur un temps privilégié, les ateliers énergie offrent l'opportunité de fédérer les communes et tisser des liens entre les élu·e·s. Ces derniers ont aussi la possibilité d'identifier et interpeller les interlocuteurs clés pour soutenir leur démarche : le Conseil Architecture Urbanisme et de l'Environnement Isère (CAUE) et TE38 étant partenaires et intervenants aux côtés de

l'AGEDEN lors de ces animations, et plus largement sur les accompagnements concrets.

D'autres ateliers ont complété ce panel de conseils pour encourager la montée en connaissances et compétences :

- Des webinaires sur le décret tertiaire en collaboration avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) et TE38
- Des visites de chantiers exemplaires en matière de rénovation énergétique de bâtiments publics en partenariat avec le CAUE, TE38 et ALTE 69
- Des soirées Bois Énergie de Communes Forestières 38 (COFOR) et aux côtés de Fibois
- Des rencontres autour du photovoltaïque en co-animation avec TE38
- Etc.

Au total, l'objectif est d'aborder avec les collectivités 6 thématiques ouvrant d'autres perspectives en matière de transition énergétique sur lesquels l'AGEDEN se

positionne en ressource pour faciliter les mises en relation : impliquer (les administrés, les acteurs économiques), agir sur son patrimoine, développer une économie circulaire (commande publique, du déchet à la ressource, alimentation), aménager (mobilité, agriculture durable et forêt, aménagement et foncier), s'adapter (protection de la ressource en eau, limiter les îlots de chaleur), favoriser les énergies renouvelables.

+63 %
de projets accompagnés
versus 2020

14 M€ HT
de travaux chiffrés
pour 35 projets

8
ateliers réalisés
pour 454 participants



ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Il s'agit d'un programme pour lequel a été retenu l'AGEDEN en groupement avec l'ADEME régionale, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie et Environnement (AURA-EE) et 11 partenaires territoriaux. Signé en 2020, il a débuté en 2021 pour une durée de 3 ans. Il permet de développer l'ingénierie d'accompagnement d'une quinzaine de projets communaux en Isère et de tendre vers un bon niveau de garantie de performance, notamment pour les petites communes. Les résultats alimenteront le dispositif Sequoia.

Financé par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), Sequoia est un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) proposé dans le cadre du programme CEE : ACTEE2. L'AGEDEN, TE38, le Parc Naturel Régional de Chartreuse ainsi que le Parc Naturel Régional du Vercors ont candidaté ensemble et été désignés lauréat. Sa mise en œuvre s'effectue sur 2021 et 2022. Il permet de renforcer l'accompagnement des collectivités, particulièrement celles de petites et moyennes tailles qui ne disposeraient pas d'un service de sou-

tien en interne ou via leur EPCI pour les démarches de réduction de consommation d'énergie. Les fonds délivrés conduisent ainsi à l'ouverture de 4 postes d'économies de flux à 50 % répartis entre TE38 et l'AGEDEN, un investissement matériel, et un cofinancement à 50 % d'études dont les conseils personnalisés de l'association font partie.

En liant BAPAURA et Sequoia, l'AGEDEN est en capacité de mutualiser les outils développés pour mieux répondre aux objectifs des collectivités.

► MOBILISER LES ACTEURS DE LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE : ACTIMMO



| Des prescripteurs à sensibiliser et former

Dans un parcours d'acquisition d'un bien par un particulier, les agences immobilières, les établissements bancaires et les notaires sont potentiellement des prescripteurs pour favoriser les travaux de rénovation énergétique. Cependant, il a été observé qu'ils avaient le plus souvent une vision incomplète des enjeux liés à la performance énergétique de l'habitat.

Ainsi et depuis octobre 2019, l'AGEDEN a pu s'inscrire dans le programme ACTIMMO porté par le CLER (Réseau pour la transition énergétique) : il s'agit d'un dis-

positif permettant de mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation à destination des acteurs de la transaction immobilière. Le panel d'actions est constitué d'opérations de démarchage, de rendez-vous et de réunions informatives, de formations, et d'analyses de cas intitulées « Précoimmo » et comprenant des évaluations technico-économiques sur des projets spécifiques. Enfin, la signature de chartes officialisant des engagements dans la durée comme relais actifs au service de la rénovation énergétique, sont également possibles.

En 2021, le volume d'acteurs touchés a fortement augmenté, répartis sur 16 territoires : il témoigne de l'intérêt croissant de ces professionnels de la transaction immobilière pour être prescripteurs, dans un moment clé pour les projets de rénovation. Ce programme limité dans la durée a permis d'initier des collaborations indispensables à poursuivre dans l'objectif de massification de la rénovation énergétique.

| Des professionnels à intégrer dans le cadre du SPPEH

Ce programme de financement ACTIMMO n'ayant pas été reconduit, il a été décidé en novembre 2021 que les actions à destination des acteurs de la transaction immobilière soient intégrées au SPPEH mais dans le cadre des moyens financiers du SARE limités pour l'animation. L'AGEDEN a rapidement mobilisé les intercommunalités pour inclure ces accompagnements dans le cadre des conventions d'objectif établies avec elles, spécifiquement sur la partie formation. Toutefois, une attention particulière est à porter sur l'identification d'autres ressources financières afin de maintenir ce service en expansion.

actimmo



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

**Engagés pour la rénovation
énergétique performante**

Depuis 2019 :

238

acteurs contactés

125

agences formées

22

études Précoimmo réalisées

17

chartes de partenariat signées

► Bilan 2021

Pour une vision plus
large de la transition
énergétique :
démultiplier les
actions au-delà du
bâtiment



La volonté des pouvoirs publics de développer la rénovation énergétique des logements avec la mise en place du SPPEH et du SARE est venue conforter le cœur de métier de l'AGEDEN, qui depuis de nombreuses années, développait à l'échelle de certains territoires des accompagnements de projets de rénovation complémentaires du service Info Énergie de l'Isère. Pour les partenaires publics, cette thématique de la rénovation énergétique des logements présente de nombreux avantages : répondre à une attente des habitants, limiter la vulnérabilité énergétique de la population, contribuer aux objectifs climat énergie du territoire. L'approche via des accompagnements à « l'acte » permet par ailleurs d'obtenir des indicateurs de réalisation et de performance précis ; la dynamique d'investissements et donc de création d'emplois deviennent quantifiables justifiant les moyens d'animation et d'accompagnement octroyés.

C'est autrement plus complexe lorsqu'il s'agit de traiter les autres angles de la transition énergétique sous lesquels l'AGEDEN souhaite offrir une vision des enjeux plus globale aux territoires. En matière d'éco-consommation, d'économie circulaire ou d'adaptation au changement climatique, les signaux d'une politique qui fait ses preuves sont moins perceptibles à court et moyen termes. À la lumière de cette analyse, seule la mobilité sort son épingle du jeu en 2021. Il est vrai que cette problématique du déplacement des personnes est une préoccupation importante des habitants qui nécessite d'agir sur les comportements, si on ne veut pas dépenser des sommes conséquentes en infrastructures.

Il n'existe pas encore de politique publique structurée pour sensibiliser la population sur la sobriété, en travaillant d'abord sur la réduction des besoins de chacun, pour consommer moins, réparer davantage, réutiliser les matériaux... Pourtant, si l'on regarde le coût économique du traitement des déchets, il y aurait probablement une « rentabilité »

pour la collectivité à faire de la pédagogie active sur ces sujets.

Cependant, l'association concentre ses efforts pour mieux identifier les acteurs locaux et valoriser leurs actions pour promouvoir les bonnes pratiques et élargir la vision de la transition. L'AGEDEN cherche également à identifier et fédérer les experts d'une thématique pour développer des animations territoriales et des formations adaptées aux spécificités de chacun des territoires. Il s'agit de construire le terrain favorable à la démultiplication des actions et donc, des impacts positifs.

► Développer et accompagner les politiques territoriales

| Elargissement de l'accompagnement aux EPCI



La mise en place du SPPEH a permis à l'AGEDEN d'établir, pour la première fois, des partenariats via des conventions d'objectifs avec l'ensemble des 18 EPCI isérois. Il faut toutefois préciser que pour la Métropole Grenobloise, le périmètre d'intervention de l'AGEDEN se limite aux actions pédagogiques pour les scolaires. En effet, l'AGEDEN n'agit pas que sur cette question du logement : elle met à disposition des compétences complémentaires pour aider les territoires à orchestrer pas à pas une transformation plus profonde, en phase avec les enjeux climatiques et énergétiques.

L'appui au Plan Climat Air Énergie Territorial est l'une des clés d'entrée dans l'atteinte de cet objectif. Dans ce cadre et à l'écoute des spécificités territoriales, l'AGEDEN peut aider les intercommunalités à différents niveaux et en fonction de leurs besoins. Ainsi, 12 d'entre elles sont tenues de s'engager

dans un PCAET : 5 l'ont adopté tandis que les autres sont en phase d'élaboration ou de révision.

L'AGEDEN mobilise au maximum les dispositifs proposés dans différents appels à projets au service des collectivités. Outre les programmes cités précédemment dans ce document que l'AGEDEN anime comme Actimmo, Sequoia, Fonds Air bois, BAPAUURA ou Europa, l'association relaie l'information sur d'autres démarches des partenaires publics comme Territoires à Énergie Positive 2 (TEPOS 2) ou Territoire Engagé Transition Écologique (ex-Cit'ergie). Cette dernière démarche permet aux collectivités de piloter leur transition écologique et ainsi, d'agir pour plus de durabilité et d'attractivité sur leur territoire, tout en valorisant mieux leur engagement et leur progression auprès des citoyens.

Dans le même esprit, l'AGEDEN contribue à la déclinaison opérationnelle des stratégies à visée « énergie ». Cela peut concerner les appels à projets communaux, l'accompagnement à l'adaptation au changement climatique, l'assistance sur la politique de mobilité...

En interne à l'association et en complément, de nombreux échanges se déroulent entre les référents territoires et les experts des différents sujets afin de partager les expériences. Ce croisement d'information et l'intelligence collective permettent de mieux répondre aux besoins exprimés par les territoires, en fournissant des ressources récentes et précises.

| Contribution à la coordination départementale

Animatrice du Comité Technique de la Transition Écologique (CCTE) depuis plusieurs années aux côtés du Conseil Départemental de l'Isère et de la Direction Départementale des Territoires, l'AGEDEN poursuit cette mission qui contribue à la veille, l'échange d'informations, la montée en compétences des acteurs et la préparation

du Comité Département de la Transition Écologique (CDTE) ; une instance politique de pilotage de la transition énergétique en Isère. Le CCTE constitue un réseau technique rassemblant des chargés de mission énergie climat des territoires et des différents partenaires de la transition.

En 2021, 3 réunions se sont tenues. Et pour les volontaires, l'AGEDEN a proposé un cycle d'ateliers sur le climat et l'empreinte carbone. Si la Fresque du Climat n'a pas été organisée faute de participants, l'animation d'un « Atelier 2 tonnes » a davantage rassemblé en octobre.

| Faire ensemble : l'AMI Partenaires Énergie Environnement

La Région a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) régional « Partenaires Énergie Environnement ». Il s'agit de rassembler différents partenaires de la Région sur des sujets à enjeu régional. L'AGEDEN a pris l'initiative de répondre à cet AMI, avec succès, sur la thématique du suivi et de la maintenance des petites chaufferies bois. En effet, le bois est une énergie pertinente en zone rurale disposant de la ressource. Ceci étant, les petites chaufferies collectives rencontrent trop souvent des difficultés d'exploitation. L'objectif est de pouvoir sensibiliser et former les communes à l'importance d'un véritable suivi des chaufferies bois de petite à moyenne puissance.

Le projet rassemble l'ASDER, l'ALEC 69, Énergies 15 et le Laboratoire Bois Énergie, et l'AGEDEN qui le coordonne. Un suivi précis d'installations sur un échantillon de 12 chaufferies par an sur 2 ans sera effectué sur les départements de l'Isère, de la Savoie, du Rhône et du Cantal : le groupe qui anime ce projet compte sur les retours d'expériences pour préconiser des améliorations aux futurs porteurs de projets et mener une réflexion sur la faisabilité d'une assistance aux dysfonctionnements de ces équipements, car un très faible nombre de contre-références peut nuire à toute la filière. Pour l'heure, ce programme expérimental porte sur le volet de sensibilisation des agents communaux : 17 d'entre

eux ont été formés aux bonnes pratiques sur les territoires isérois et de nombreux enseignements ont déjà pu être tirés.

Cet exemple illustre donc l'importance des démarches collectives pour soutenir le développement d'une filière énergétique locale spécifique telle que les petites chaufferies automatiques au bois, avec une approche d'évaluation et qualitative. C'est indispensable pour maintenir la dynamique de développement de ces projets en traitant les dysfonctionnements et en améliorant l'accompagnement dispensé à l'avenir.



L'éco-mobilité



Depuis 2019, l'AGEDEN s'est dotée de compétences sur l'éco-mobilité en bénéficiant d'abord du recrutement d'une ex-salariée de l'Agence Mobilité du Nord Isère (structure qui avait dû arrêter ses activités) et d'une dotation de cette même agence liée à sa dissolution. Cela a permis de poursuivre des actions de sensibilisation notamment en direction des publics scolaires et

des entreprises, et d'être associée par Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) à la gestion du programme régional Pend-AURA : il concerne des solutions innovantes pour les personnes éloignées des solutions de mobilité alternatives à la voiture.

Progressivement la thématique de la mobilité a été intégrée au programme d'actions de l'AGEDEN,

et le Conseil d'Administration a validé au printemps 2021 le principe d'agir en lien étroit avec les collectivités compétentes, avec comme orientations prioritaires : la sobriété et l'évolution des comportements, ainsi que la veille et l'ingénierie financière au service des acteurs des territoires.

| Soutien aux collectivités

Dernièrement, plusieurs facteurs font de la mobilité un sujet important pour les collectivités locales. La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) adoptée à l'été 2021 les incite à se saisir de cette thématique pour l'intégrer à leur politique. Ce texte permet aux EPCI volontaires de prendre cette compétence sous leur égide, ou de le laisser à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est sous l'angle de la sobriété que l'AGEDEN accompagne les collectivités sur l'approche « mobilité ». Le questionnement porte d'abord sur l'identification des usages et des besoins fondamentaux du territoire, incluant ceux des citoyens, puis sur les conditions nécessaires au changement des comportements individuels et collectifs :

► **aider à la définition des stratégies territoriales** en posant

la (les) problématique(s) locale(s) pour mieux y répondre, acculturer élus et techniciens aux enjeux ;

► **mettre en œuvre des actions d'information, de sensibilisation, de conduite du changement** auprès des publics scolaires/jeunes, citoyens, professionnels et salariés ;

► **assurer une veille en termes d'ingénierie financière de la mobilité** et avoir un rôle d'assembler à l'intérieur de la collectivité et du territoire, mais aussi vis-à-vis de potentiels partenaires/ressources extérieurs ou pour des réponses collectives à des appels à projet.

Sur Vienne Condrieu Agglomération, l'implication de l'AGEDEN prend par exemple la forme d'une contribution au Plan de Mobilité (PDM) lors d'un atelier sur la finalisation de ses enjeux. Sur les Vals du Dauphiné, c'est un partage d'informations avec le Conseil de Développement dans le cadre de la démarche mobilité du territoire qui a été réalisé. Sur la Communauté de Communes du Massif du Vercors, c'est une intervention lors de la journée d'études sur les mobilités actives en zone montagneuse qui a été organisée.

| Sensibiliser en milieu scolaire

Dans cette logique d'accompagnement, deux publics sont bénéficiaires des actions : les plus jeunes en font partie.

► Challenge mobilité scolaire

2021 est marquée par la première édition d'un défi à destination des écoles primaires : encourager les enfants et leurs parents à venir à l'école en mode actif ou collectif sur 3 mardis d'affilée en juin, de façon pédagogique et ludique. Sont dits des modes « actifs » les moyens de déplacement sans apport d'énergie autre qu'humaine comme la marche, le vélo, la trottinette, les rollers, etc. Les modes collectifs sont définis, quant à eux, par le covoiturage utilisé au-delà du cercle familial, et les transports scolaires. Pour faire gagner sa classe, c'est le taux de participation qui compte. En fin de concours, un rendu est demandé. Le choix du format et du support est libre : photo, expo, vidéo, chanson, article...

L'AGEDEN qui est à l'initiative de ce projet s'est donné pour rôle d'inciter les territoires de l'Isère à prendre part à ce challenge, d'inviter les écoles à participer, et de coordonner l'intégralité de la mise en œuvre en accompagnant les différentes parties prenantes dans la réalisation du challenge.

Si ce dernier mobilise en premier lieu les familles pour imaginer et mettre en œuvre ces déplacements alternatifs, il a pour avantage d'inclure d'autres acteurs du territoire qui peuvent s'impliquer autour de la thématique de la mobilité et se faire relai : les élus pour faciliter le bon déroulement du challenge, et les équipes pédagogiques des établissements scolaires pour assurer le suivi et le comptage pendant le concours.

Au-delà de la sensibilisation à la réduction de son impact environnemental, ce défi permet de découvrir la multitude de bienfaits en lien avec l'usage de ces autres moyens de se déplacer : lier le gain de temps et la convivialité, augmenter le niveau physique des enfants, rendre les rues plus calmes et sécurisées en diminuant la congestion automobile (en particulier aux alentours de l'école), créer du lien social et de la solidarité entre les habitants.

Trois EPCI ont été au rendez-vous pour expérimenter cette grande première : la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), Les Vals du Dauphiné (VDD) et les Balcons du Dauphiné (BDD).

► Animations vélo à l'école

En complément, l'AGEDEN propose des interventions dans les écoles, en lien avec les enseignants et les parents volontaires, pour dispenser l'apprentissage du vélo et du partage de la route. L'objectif : accompagner les enfants vers l'autonomie à vélo. 8 rencontres ont eu lieu concentrées sur la zone géographique de la CAPI.

130
classes inscrites

3800
élèves participants

6780 km
parcours autrement



| Sensibiliser en entreprise

La seconde cible est constituée des entreprises et autres organisations d'employeurs.

► 11^{ème} édition du Challenge mobilité entreprise

Dans le même esprit que le challenge mobilité scolaire, il existe depuis 2011 un challenge mobilité à destination des entreprises, administrations et associations. Il s'agit d'une initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'AGEDEN est l'un des relais sur le territoire de l'Isère (hors aire grenobloise : Métro, Grésivaudan, Voironnais).

Ce challenge est un temps fort sur une journée qui s'est déroulé le 21 septembre. Il constitue

un outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle : le jour J chacun-e est invité-e à ne pas recourir à l'automobile au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail.

Pour les structures participantes, cet événement « clé en main » permet d'impulser, de valoriser et de dynamiser leurs initiatives dans le domaine des déplacements comme par exemple les plans de mobilité.

En 2021, 14 des 18 EPCI ont été couverts par la démarche.

108
établissements inscrits

1960
salarié.e.s participant.e.s dont
950 en mode alternatif

37000 km
parcourus autrement



Entretien et réparation de vélos lors du Challenge Mobilité à l'AGEDEN en 2021

► Aller plus loin avec d'autres formes de soutien

Au-delà des défis, les accompagnements de l'AGEDEN sur la mobilité en entreprises sont très variés. À titre d'exemple, l'ADEME a lancé l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) TENMOD en 2021 prévu en déploiement de 2022 à 2024 : il a pour objet de co-financer à hauteur de 50 % les actions de mobilité fléchées vers les entreprises. L'AGEDEN a porté

avec succès une candidature pour l'Isère, avec le soutien de 8 intercommunalités iséroises : Bièvre Isère Communauté, la CAPI, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, la Communauté de Communes du Massif du Vercors, la Communauté de Communes de l'Oisans, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, la Communauté de Communes du Grésivaudan et la Communauté de Communes de Bièvre Est.

Sur le Parc Naturel Régional de Chartreuse, c'est également une pré-étude pour un groupement de structures à Saint-Laurent-du-Pont qui a été menée : la finalité était d'aboutir à un état des lieux cartographié de la mobilité des salariés pour rendre lisible les différentes solutions.

► Animations scolaires : mobiliser les plus jeunes



Outre l'approche ludique du challenge mobilité récemment expérimentée, l'AGEDEN intervient depuis plus de 20 ans auprès des scolaires faisant le pari que l'évolution durable des comportements nécessite que les enfants puissent s'approprier le thème de la transition énergétique globalement, et à leur échelle. Ambassadeurs et amplificateurs des actions initiées aujourd'hui, il est essentiel de les mobiliser avec un message positif pour l'avenir empreint de sobriété et d'envie de faire ensemble dans une perspective d'une meilleure qualité de vie.

► Défi class'énergie hors métropole

Ainsi et en partenariat avec les collectivités, les animations Défi Class'énergie (hors Métropole de Grenoble) se poursuivent. A raison de 4 rencontres d'1h30 avec les élèves, l'AGEDEN propose aux élèves le défi de réduire les consommations d'énergie de leur école, en lien avec les enseignants qui inscrivent cette action dans le programme scolaire.

À cette occasion, chaque classe peut par exemple réaliser une campagne de sensibilisation pour la présenter à d'autres classes, ainsi qu'aux parents d'élèves, lors d'un temps de clôture organisé par l'EP-CI du territoire.

Grâce à ce défi, l'association espère former des citoyens qui, adultes, seront sensibles aux éco-gestes du quotidien et à la question de préservation des ressources en énergie plus globalement.

► Actions sur la Métropole de Grenoble

Unique objet du partenariat entre l'AGEDEN et la métropole de Grenoble depuis plus de 20 ans, l'association coordonne le Défi des écoles à énergie positive dont le format fait écho au Défi class'énergie. À ceci près que les échanges dans le primaire s'étalent sur 1 à 3 demi-journées : sur la totalité des classes associées à cette opération, 10 ont choisi de suivre l'approche complète. Chaque année scolaire, ce défi concerne plus de 30 classes. Par ailleurs, la ville de Grenoble contribue à renforcer ces actions avec en 2021, 6 classes supplémentaires concernées.

► Défi « Je maîtrise mes consommations d'énergie et d'eau dans mon collège »

Pour le public collégien, l'AGEDEN réserve une action spécifique en collaboration avec le Conseil Départemental de l'Isère. Dans l'idée du « faire faire » chère à l'association pour répondre à une logique d'essaimage au service d'une transition globale, ces jeunes élèves ont la mission de réaliser un diagnostic énergie et/ou eau de leurs établissements. Ils peuvent ensuite préconiser des petits travaux pour favoriser la diminution des consommations. Dans ce programme, chaque collège est éligible à une enveloppe de 5000 € mise à disposition par le Conseil Départemental de l'Isère, pour mettre en œuvre ces améliorations.

Malgré la pandémie qui a fortement ralenti le déploiement de ce défi, 5 collèges ont relevé le challenge dont 4 sur l'année scolaire 2021-2022.

8
territoires engagés

37
classes engagées
sur l'année scolaire 2020-2021,
soit 759 élèves

33
classes engagées
sur l'année scolaire 2021-2022,
soit 794 élèves

32
classes participantes

765
élèves mobilisés

5
classes participantes

121
élèves mobilisés

► Tous en Transition



Lancé par l'AGEDEN en 2019, le dispositif « Tous en Transition » soutient les initiatives concourant à la transition énergétique, écologique et solidaire sur des thématiques plurielles : habitat et énergie, déchets, mobilité, éco-consommation, biodiversité, alimentation, sobriété... L'association tend à les valoriser, à animer un réseau de ces acteurs locaux, et à aiguiller ou accompagner les porteurs de projets.

► Premier guide des initiatives locales en Nord-Isère

En 2021, ce travail a notamment conduit à l'élaboration d'un guide gratuit recensant 120 initiatives du Nord-Isère, et compilées aux côtés de chiffres-clés, des portraits de personnalités inspirantes du territoire, et des informations pratiques. Imprimé en 3000 exemplaires, il invite tout citoyen à découvrir comment changer progressivement ses habitudes quotidiennes. Cette initiative a été célébrée lors d'une soirée de lancement aux Abrets-en-Dauphiné, rythmée par des témoignages et un spectacle humoristique.

La diffusion a été facilitée par les collectivités et les porteurs d'initiative eux-mêmes, en ciblant différents lieux de passage, événements, etc.

Cette publication expérimentale se veut être un modèle à améliorer en vue d'être adapté éventuellement sur d'autres territoires isérois hors métropole. À l'heure du tout numérique, ce type de guide en version « papier » a semblé apprécié.

► Essaimer autrement

« Tous en Transition », c'est aussi de multiples autres actions réparties en divers lieux de l'Isère :

- soutien à la réflexion des bénévoles et la structuration du collectif pour l'émergence d'un projet d'énergie renouvelable citoyen sur Bièvre Isère Communauté
- en partenariat avec Grési21, des personnes en Service Civique ont été sensibilisées au réchauffement climatique et aux éco-gestes sur le territoire de la Communauté de Communes du Grésivaudan
- des membres du groupe Économies d'Énergie du Conseil de Développement de SMVIC ont été formés sur Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- des échanges sur les actions de sensibilisation à mener ont eu lieu avec la commission Transitions Énergétique en Matheysine
- enfin, des discussions avec les porteurs de l'initiative « Citoyens Solidaires pour Demain » sont engagés pour identifier des outils qui puissent la mettre en lumière.

Site Web

1
nouvelle vidéo en ligne

50
événements référencés



► Bilan 2021

Territoires de l'Isère en actions

Communauté de Communes
de Lyon Saint-Exupéry En Dauphiné
6 communes

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
22 communes

Collines Isère Nord Communauté
10 communes

Vienne Condrieu Agglomération
30 communes
dont 18 en Isère

Communauté de Communes
Entre Bièvre et Rhône
37 communes

Bièvre Isère Communauté
55 communes

Communauté de Communes de Bièvre Est
14 communes

Actions mises en œuvre par l'AGEDEN en 2021 par territoire



Conseil et Accompagnement
à la rénovation énergétique
des particuliers et des copropriétés.
Mobilisation des professionnels et
acteurs de la rénovation.
(SARE / SPPEH)



Conseil et Accompagnement des
collectivités, mise en œuvre du
PCAET et/ou autres démarches
climat/énergie



Dispositifs d'aide aux EnR : Fonds Air
Bois, Fonds Solaire Thermique...



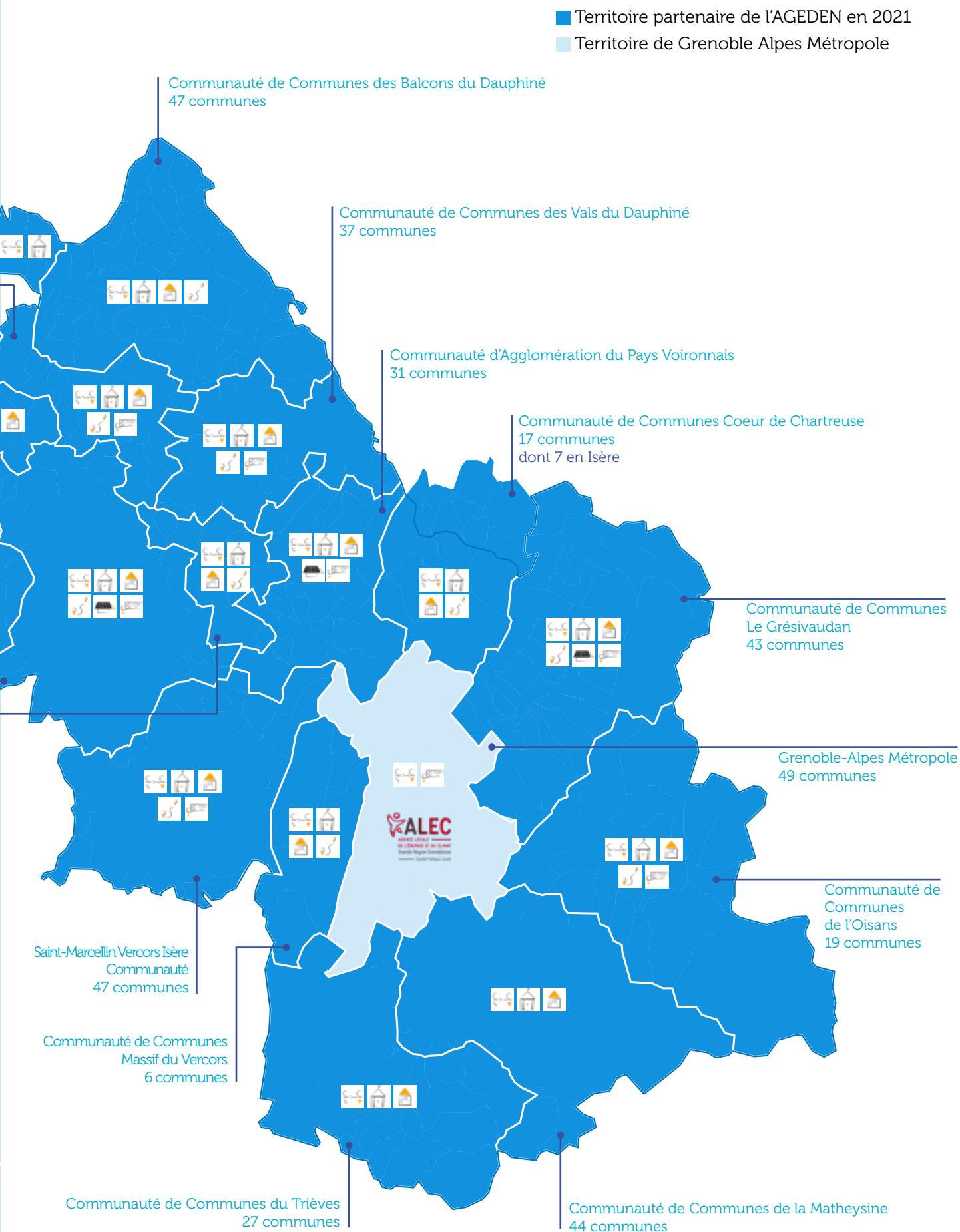
Conseil et Accompagnement du
secteur privé



Accompagnement et actions en
faveur de l'éco-mobilité



Mobilisation des publics scolaires



► Aspects financiers

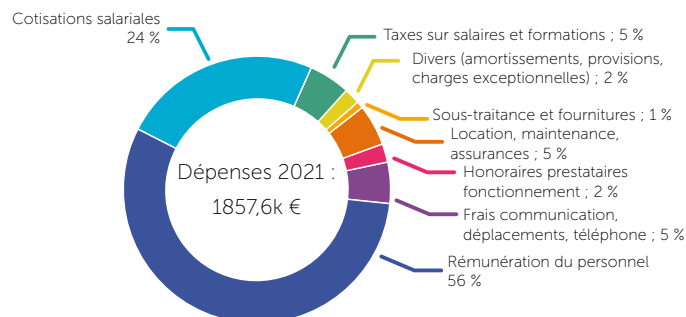
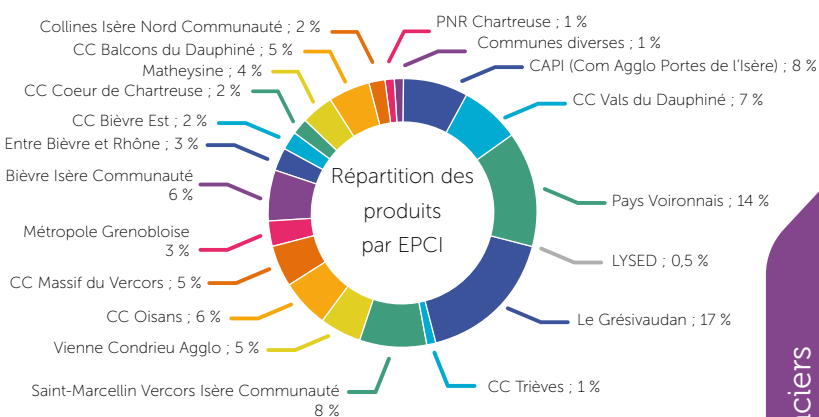
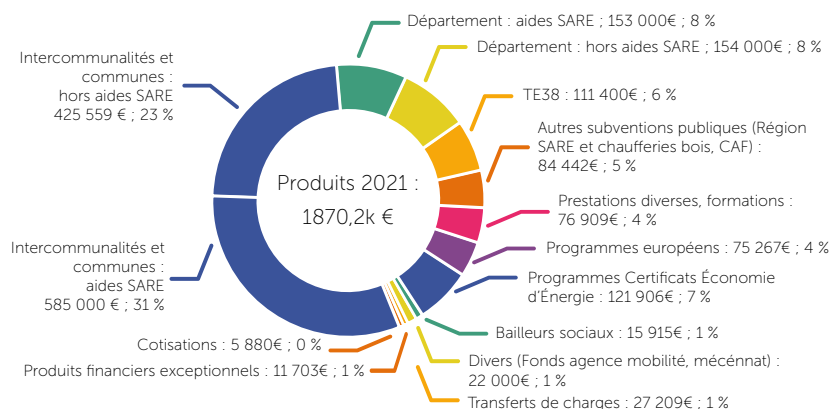
RECETTES 2021

Les recettes de l'AGEDEN sont en augmentation conséquente à hauteur de 30 % par rapport à 2020. Cette forte croissance prolonge et confirme la tendance observée depuis 4 ans, avec + 60% entre 2017 et 2021.

Ces ressources financières sont constituées essentiellement de subventions de partenaires publics qui représentent 90% des produits, alors que les prestations ne représentent que 8%, les cotisations et autres produits environ 2%.

Les principaux contributeurs financiers de l'AGEDEN en 2021 sont les collectivités locales pour un total de 70% : les intercommunalités de l'Isère à 54% et le Département de l'Isère à 16%. Il faut noter une forte augmentation de cette part des collectivités locales (qui était de 52% en 2020). Cela est lié au transfert de financement du service Info Énergie à partir de début 2021. Ainsi, l'AGEDEN n'est plus soutenue par l'ADEME et la Région AURA : ce sont les Intercommunalités et le Département qui financent la totalité du service mais reçoivent en compensation des financements du programme SARE (Certificats d'Économie d'Énergie récupérés par l'ADEME et primes de la Région AURA). Une subvention exceptionnelle de 47 k€, venant du programme SARE et transitant par la Région, a été attribuée en fonction du nombre d'embauches réalisées pour tenir compte du surcroît d'activité lié à la mise en place de l'aide MaPrimeRénov'.

Le reste des recettes provient principalement de prestations (8%), d'un projet CEE pour les acteurs de la transaction immobilière (6,5%), du soutien de TE38 (6%) et de projets européens (4%).

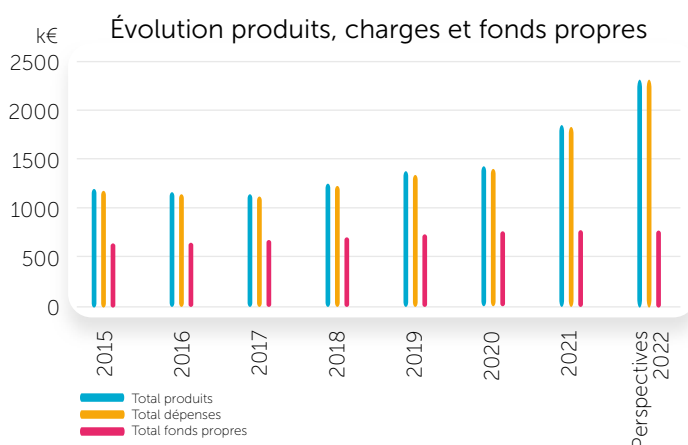


DÉPENSES 2021

Les dépenses sont comme les recettes : en augmentation importante de 30% par rapport à 2020. La très grande majorité de celles-ci sont naturellement consacrées au personnel 85%, dont les rémunérations (56%), les cotisations et charges associées (24%), et enfin les taxes sur les salaires et frais de formation (5%). Le reste des dépenses est composé principalement des loyers, de la maintenance, des assurances, des frais de déplacement et de la téléphonie pour environ 10%.

Résultat - Fonds propres

Le résultat est légèrement excédentaire à hauteur de 12,6 k€ soit 0,7%. Il permet de compléter les fonds propres qui s'élèvent désormais à 793,7 k€, soit environ 34 % du budget prévisionnel 2022 correspondant à environ 4 mois de réserves. Cela permet encore de faire face aux besoins de trésorerie, mais de manière moins confortable que les années précédentes, compte tenu du développement important de l'activité.



► Conclusion, perspectives



Après une année 2020 très spécifique du fait de la crise sanitaire planétaire, 2021 a été marquée

par une forte reprise pour l'AGEDEN qui s'est traduit par une croissance de 30% du chiffre d'affaires, avec cependant toujours des aléas liés à la pandémie qui ont perturbé une partie des actions.

L'attente de nos partenaires était forte avec notamment la mise en place du SPPEH (Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat) qui a permis de couvrir l'ensemble du territoire de l'Isère, avec un programme de financement pour l'accompagnement de la rénovation énergétique de l'habitat et du petit tertiaire privé. Toutes les intercommunalités de l'Isère fédérées autour de ce projet par le Département avec l'appui technique de l'AGEDEN, ont pu s'engager dans cette démarche avec un appui financier de Certificats d'Économie d'Énergie collectés par l'ADEME et des primes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. On peut cependant déplorer la complexité du montage financier qui génère un gros travail administratif, et un financement à l'acte qui ne répond pas à la diversité des situations et ne permet pas de développer une approche plus qualitative.

Ce programme habitat intègre un volet petit tertiaire privé difficile à mettre en œuvre pour atteindre cette cible beaucoup moins homogène que l'habitat. Mais l'AGEDEN a choisi de s'impliquer fortement pour structurer un service de conseil sur le secteur privé en lien avec les collectivités et les structures représentatives du secteur économique et professionnel.

En ce début de mandat, les attentes des collectivités pour leurs patrimoines demeurent également fortes. L'AGEDEN a renforcé ses actions en lien étroit avec les

différents partenaires des collectivités, notamment TE38 et le CAUE 38, sous forme collective (ateliers) ou spécifique (conseil, accompagnement de projets).

Répondant à son projet associatif, et pour entraîner une dynamique avec l'ensemble des acteurs locaux, l'AGEDEN a poursuivi la structuration de ses activités de sensibilisation auprès des différents publics (grand public, entreprises, jeunes scolarisés, etc.) sur la transition énergétique globalement, mais aussi sur la sobriété énergétique et la mobilité : Défis dans les écoles et les collèges, Challenge mobilité grand public et scolaire, Guide des initiatives de la transition en Nord Isère...

En 2021 le processus de fusion entre l'AGEDEN et l'association ALEC (qui visait à reprendre et développer des activités que la SPL ALEC ne pourrait pas porter), a mis en évidence les attentes et les besoins de nombreux autres acteurs : secteur médico-social, universités, entreprises privées, aménageurs, etc., avec des actions de sensibilisation, d'information et de formation à développer.

En 2022, l'AGEDEN devrait voir une nouvelle croissance de son activité de l'ordre de 25%. Cela s'explique par la poursuite du développement de la rénovation énergétique de l'habitat, des bâtiments publics et aussi du secteur privé, mais aussi par de nouveaux programmes au bénéfice du secteur médico-social, du développement de la chaleur renouvelable et de la sensibilisation à la mobilité.

Face à l'urgence, l'AGEDEN se développe, ce dont on peut se réjouir. Mais il faut gérer cette forte croissance sur le plan organisationnel et financier. Une démarche interne est en cours pour optimiser le fonctionnement, mais il faut tout de même se poser la question du développement et réinterroger

les orientations dans la continuité du projet associatif élaboré en 2019 et des réflexions autour de la fusion avec l'ALEC. Au-delà du cœur de métier (Bâtiment ENR), le projet associatif mentionne la nécessité de développer la sobriété et de sensibiliser sur les autres thématiques de la transition énergétique : mobilité, éco-consommation, économie circulaire... Le projet associatif mentionnait également le principe du « faire-faire » qui consiste à former un maximum de relais au plus près des besoins, pour démultiplier l'action. Mais cette approche intéressante ne peut s'appuyer uniquement sur le bénévolat et il faut développer des compétences professionnelles et mobiliser des financements supplémentaires. C'est pourquoi l'AGEDEN s'occupe déjà de mobiliser des financements via les différentes opportunités (programmes CEE, appels à projets) qui pourraient bénéficier à de petites structures locales ou aux collectivités locales qui ne sont pas toujours en capacité de candidater.

Cette question du développement sera approfondie en 2022.

Enfin, la question des compétences et des moyens à déployer au service de la transition énergétique devient cruciale. Malgré l'intérêt de ces métiers porteurs de sens les recrutements deviennent plus difficiles et la formation est un enjeu fort. En 2021, l'AGEDEN a accueilli 11 nouveaux salariés. Cet apport de personnes venant d'horizons différents est une richesse incontestable, mais il ne faut pas négliger le temps nécessaire d'intégration et de formation interne.

Fidèle à son habitude, l'AGEDEN continue à s'adapter, mais dans ce contexte de forte croissance, il est important de bien réfléchir aux orientations pour que sa contribution à la transition énergétique soit la plus efficace possible et complémentaire des autres acteurs.

SIÈGE

Bâtiment ESP'ACE Air Climat Énergie,
14, avenue Benoît Frachon,
38400 Saint-Martin d'Hères

ANTENNE NORD-ISÈRE

4, avenue Ambroise Genin
38300 Bourgoin-Jallieu

Association loi 1901 à but non-lucratif, créée en 1977, soutenue par les partenaires publics.

Pour mener à bien le déploiement de la transition énergétique sur les territoires, l'AGEDEN continue de développer des partenariats avec nombreuses institutions, ainsi que des acteurs publics et associatifs.

► Les intercommunalités et territoires de l'Isère :



► Les bailleurs sociaux :



► Les autres partenaires :

